

Finances

8ème demande de déboursement

La Croatie a soumis le 15 décembre sa [8ème demande de déboursement](#) à la Commission européenne au titre de la Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR), pour un montant de 897 M EUR, après avoir atteint l'ensemble des 17 jalons et objectifs prévus dans son programme national, Les investissements associés à cette demande couvrent notamment le développement de véhicules autonomes et électriques, l'amélioration des systèmes de surveillance agricole, l'optimisation des infrastructures de santé et la modernisation d'installations énergétiques et institutionnelles, Au total, la Croatie aura sollicité jusqu'à présent 7,3 Mds EUR des 10 Mds EUR disponibles via la FRR,

Veille sectorielle

Transports

L'Etat croate injecte 156 M EUR dans le capital de la compagnie aérienne nationale croate

L'État croate, actionnaire majoritaire de Croatia Airlines (CA), a décidé d'augmenter le capital de la compagnie à hauteur de 156 M EUR sur la période 2025-2027 combinant apports en numéraire et conversion de prêts existants en fonds propres, Cette mesure vise à soutenir la liquidité et la structure financière de CA, fragilisée par les surcoûts liés à la transition vers une flotte entièrement composée d'Airbus A220 d'ici 2027,

Energie

INA a signé deux contrats pour la réalisation du projet de production d'hydrogène vert au sein de la raffinerie de Rijeka,

INA a signé deux contrats totalisant près de 33 M EUR pour la construction du premier site commercial de production d'hydrogène vert en Croatie, au sein de la raffinerie de Rijeka, Le premier (22,5 M EUR) porte sur une usine d'hydrogène en partenariat avec KONČAR et Siemens Energy ; le second (11 M EUR) sur une centrale solaire alimentant un électrolyseur de 10 MW, le plus puissant du pays, La production annuelle visée est de 1 500 tonnes, destinées au transport et aux process de la raffinerie, Le projet bénéficie d'un soutien de 15 M EUR du Plan national de relance et de résilience (PNRR),

Logement

La loi sur le logement abordable en consultation publique

Le ministère croate de l'aménagement du territoire a lancé [une consultation publique sur la Loi sur le logement abordable](#), un texte ambitieux visant à structurer une politique du logement plus accessible, La loi définit un logement abordable comme celui dont le loyer ou la mensualité (incluant charges et entretien) ne dépasse pas 30 % du revenu net du foyer, Les prix d'achat intègrent les coûts réels de construction, ajustés par des coefficients de développement territorial, L'interdiction de revente ou de sous-location pendant 35 ans, avec droit de préemption des collectivités et de l'Agence publique pour les transactions de biens immobiliers (APN), vise à éviter la spéculation, Les subventions incluent des prêts échelonnés sur 35 ans (10 % d'apport minimum, mix crédits bancaires/fonds publics) et des aides à l'achat du premier bien après 2025, plafonnées à 50 % au-dessus des moyennes locales.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication :

Rédaction :

Hervé Ochsenbein, Service économique régional de Vienne

SER de Vienne : V. Reiss, S. Maynhardt, P. Chaumont (vienne@dgtresor.gouv.fr)

Antenne de Ljubljana : E. Zajc, (ljubljana@dgtresor.gouv.fr)

SE de Zagreb : S. Geranton, B. Jadrijevic, N. Pavlinovic (zagreb@dgtresor.gouv.fr)

Date de fin de rédaction : 18/12/2025